



Octobre
2012

ARRÊT DE TRAVAIL

Ténosynovectomie des muscles de la main

 après avis de la HAS^[1]

Pour vous aider dans votre prescription d'arrêt de travail et faciliter le dialogue avec votre patient, des durées de référence vous sont proposées.
Elles sont indicatives et, bien sûr, à adapter en fonction de la situation de chaque patient.

Type d'emploi			Durée de référence*	
			Maladie de De Quervain	Tendinites de la main et du poignet
Travail sédentaire			7 jours	14 jours
Travail physique léger	sollicitation modérée de la main	charge ponctuelle < 10kg	14 jours	14 jours
		charge répétée < 5kg		
Travail physique modéré	sollicitation modérée de la main	charge ponctuelle < 25kg	21 jours	21 jours
		charge répétée < 10kg		
Travail physique lourd	forte sollicitation de la main	charge > 25kg	21 jours	28 jours

* Durée à l'issue de laquelle la majorité des patients est capable de reprendre un travail.
Cette durée est modulable en fonction des complications ou comorbidités du patient.

La durée de l'arrêt initial est à adapter selon :

- le côté atteint (dominant ou non),
- l'âge du patient,
- le nombre de rayons traités,
- la nécessité d'un geste chirurgical complémentaire (osseux...),
- le degré de sollicitation de la main dans l'emploi,
- la nécessité de conduire un véhicule pour les trajets ou l'emploi.



Restauration des capacités fonctionnelles

Après ténosynovectomie pour maladie de De Quervain, une attelle de maintien du pouce au repos est indiquée pendant 15 jours environ. L'activité manuelle est autorisée précocement sans restriction particulière.

Reprise des activités professionnelles

L'origine professionnelle de la pathologie doit être évoquée. L'écriture et l'utilisation d'un clavier d'ordinateur sont possibles après une semaine environ. L'adaptation temporaire du poste de travail en lien avec le médecin du travail peut être nécessaire, notamment pour des postes sollicitant fortement la main.

Reprise des activités sportives et de loisir

La conduite automobile est possible en moyenne après 1 semaine et la reprise des activités sportives en moyenne après 2 semaines

Votre patient a-t-il reçu une information rassurante pour lui permettre de reprendre ses activités sans appréhension ?

La question de la reprise de l'emploi a-t-elle été abordée dès le début de l'arrêt pour prévenir le risque de désinsertion professionnelle ?

Votre patient a-t-il été informé des conditions de reprise des activités sportives et de loisir ?

Sources :

Official Disability Guidelines, 14th Edition, 2009.
Medical Disability Advisor, 5th Edition, 2005.
Guide d'utilisation des arrêts de travail, Espagne, 2^{ème} édition.
NHS choice, Trigger finger : <http://www.nhs.uk/conditions/triggerfinger/Pages/Introduction.aspx>

[1] www.has-sante.fr